

VOUS AVEZ PÊCHÉ UNE ARAIGNÉE MARQUÉE !

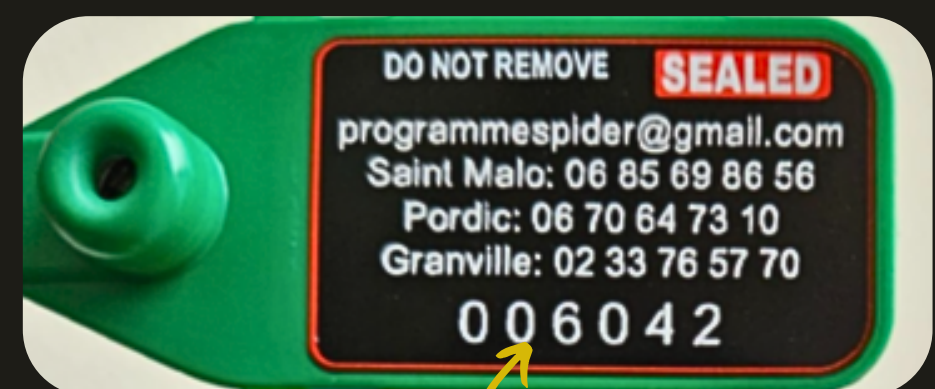


**PARTICIPEZ À L'ÉTUDE
AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER LES CONNAISSANCES
SUR L'ARAIGNÉE DE MER !**



A faire en cas de capture :

1. **Appelez** ou envoyez un **sms** au numéro de la zone concernée avec les infos importantes
2. **Remettez l'araignée à l'eau !**



- N° de la marque
- Date de capture
- Position GPS
- Présence d'oeufs